

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	1	
Cotisations perçues	248 344	318 917
Ventes de produits	406 486	537 351
Prestations de service et animations	169 399	285 267
Subventions d'exploitation	352 975	597 134
Dons et Mécénat	332713	37/134
Contributions financières	3 032	2 445
Autres produits	52 792	62 457
Reprises sur dépréciations et provisions	32 192	02 43 /
Utilisations des fonds dédiés		
Total	al 1 233 027	1 803 571
CHARGES D'EXPLOITATION	1 233 027	1 003 3/1
Achats de fournitures à céder	265 629	358 071
Variation des stocks de fournitures à céder	1 457	-766
		1 230 250
Autres achats et charges externes	721 172	
Aides financières	3 200	2 665
Impôts et taxes		2.40
Salaires		249
Charges sociales	90	86
Cotisations reversées	28 233	28 660
Autres charges	71 250	113 311
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	36 679	46 060
Dotations aux dépréciations et provisions		
Reports en fonds dédiés		
Tota	al 1 127 710	1 778 586
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	105 317	24 985
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	464	3 059
Reprises sur dépréciations et provisions		
Tota	al 464	3 059
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Tota	al	
RESULTAT FINANCIER (II)	464	3 059
RESULTAT COURANT (I + II)	105 781	28 044
PRODUITS EXCEPTIONNELS	100.01	20011
Sur opérations de gestion	26 161	71 698
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital	20 101	71 070
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	al 26 161	71 698
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20101	71 070
Sur opérations de gestion	19 191	44 175
-	19191	44 1/3
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions	al 19 191	44 175
Total		44 175
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	6 970	27 522
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	112 752	55 567
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1	1
Dons en nature et prestations en nature	8 400	8 400
±		
Bénévolat	122 444	117 728
Tota	al 130 844	126 128
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	8 400	8 400
Personnel bénévole	122 444	117 728
Total	al 130 844	126 128





ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE CHARENTE

Association Loi 1901 Siège social : Collège Romain Rolland - 8 rue Romain Rolland 16800 SOYAUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS





ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE CHARENTE

Association Loi 1901 Siège social : Collège Romain Rolland - 8 rue Romain Rolland 16800 SOYAUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E de Charente relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « coopératives scolaires » et les « foyers coopératifs affiliés » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « coopératives scolaires », les « foyers coopératifs affiliés » et le « siège départemental ».

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que 218 sur les 321 coopératives scolaires et foyers coopératifs ne tiennent pas leur comptabilité sur le logiciel préconisé Retkoop;
- en l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.



En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « siège départemental », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 14 janvier 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

		31.08.2020					
ACTIF	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	136 107	125 517
Terrains					Report à nouveau	990 022	945 045
Constructions					Résultat de l'association	112 752	55 567
Installations et matériels d'activités	15 689	15 689			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	25 735	20 575	5 161	776	Total	1 238 880	1 126 129
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
					Fonds dédiés		
Prêts OCCE	30		30	600	Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières	74		74	74	Provisions pour charges		
Total	41 528	36 264	5 265	1 450	Total		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	2 642		2 642	4 099	Emprunts OCCE		
					Emprunts et dettes assimilées		
Coopératives et usagers divers	697		697	671	Fournisseurs	4 149	4 040
Comptes courants OCCE	2 116		2 116		Dettes fiscales et sociales		
Autres créances (dont erreurs débitrices)				4 860	Comptes courants OCCE		335
Trésorerie	1 232 309		1 232 309	1 119 604	Autres dettes (dont erreurs créditrices)		180
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
Total	1 237 764		1 237 764	1 129 234	Total	4 149	4 555
TOTAL	1 279 293	36 264	1 243 029	1 130 684	TOTAL	1 243 029	1 130 684



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	1	
Cotisations perçues	248 344	318 917
Ventes de produits	406 486	537 351
Prestations de service et animations	169 399	285 267
Subventions d'exploitation	352 975	597 134
Dons et Mécénat	332713	37/134
Contributions financières	3 032	2 445
Autres produits	52 792	62 457
Reprises sur dépréciations et provisions	32 192	02 43 /
Utilisations des fonds dédiés		
Total	al 1 233 027	1 803 571
CHARGES D'EXPLOITATION	1 233 027	1 003 3/1
Achats de fournitures à céder	265 629	358 071
Variation des stocks de fournitures à céder	1 457	-766
		1 230 250
Autres achats et charges externes	721 172	
Aides financières	3 200	2 665
Impôts et taxes		2.40
Salaires		249
Charges sociales	90	86
Cotisations reversées	28 233	28 660
Autres charges	71 250	113 311
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	36 679	46 060
Dotations aux dépréciations et provisions		
Reports en fonds dédiés		
Tota	al 1 127 710	1 778 586
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	105 317	24 985
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	464	3 059
Reprises sur dépréciations et provisions		
Tota	al 464	3 059
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Tota	al	
RESULTAT FINANCIER (II)	464	3 059
RESULTAT COURANT (I + II)	105 781	28 044
PRODUITS EXCEPTIONNELS	100.01	20011
Sur opérations de gestion	26 161	71 698
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital	20 101	71 070
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	al 26 161	71 698
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20101	71 070
Sur opérations de gestion	19 191	44 175
-	19191	44 1/3
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions	al 19 191	44 175
Total		44 175
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	6 970	27 522
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	112 752	55 567
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1	1
Dons en nature et prestations en nature	8 400	8 400
±		
Bénévolat	122 444	117 728
Tota	al 130 844	126 128
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	8 400	8 400
Personnel bénévole	122 444	117 728
Total	al 130 844	126 128

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DE CHARENTE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2020. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent	
Total du bilan :	1 243 029,21 €	1 130 684,02 €	
Résultat de l'exercice :	112 751,73 €	55 566,59 €	
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	321	319	
dont coopératives et foyers agrégés :	321	319	
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0	
Nombre de coopérateurs :	24 689	25 261	
Heures de bénévolat du siège départemental	720	720	
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	3 733	3 561	
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	2	2	personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	122 444 €	117 728 €	

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DE CHARENTE

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif: Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.

Report à nouveau : Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.

Résultat exercice : 112 751,73 dont dont 107 016,55 pour les C.R.F. agrégés

Autres créances : 0.00 dont 0,00 pour le siège départemental

dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs

entre total actif et total passif constatés dans 0 C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Autres dettes:

0,00 dont
0,00 pour le siège départemental
0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs

entre total actif et total passif constatés dans 0 C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Disponibilités:
1 232 308,94 dont dont dont 135 270,81 pour le siège départemental 1 097 038,13 pour les C.R.F. agrégés, 3 417,56 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation	dont	1 310,48	pour le siège correspondant aux amortissements pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
amortissements et gros équipement :	30 6/9,23 dont	35 368,75	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ		110,18	par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 250 652 30 dont	66 844,31	pour le siège départemental pour les C.R.F. agrégés,
Total des produits.	dont	1 238 195,27	pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ	_		par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 146 900,57 dont	61 109,13	pour le siège départemental
Tour des charges .	dont	1 131 178,72	pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ		3 523,92	par C.R.F. agrégés

333,38 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	E	xercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale			
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE			
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		1,0	1,0
Personnel salarié par l'association départementale			
To	ntal	1.0	1.0

7. AUTRES INFORMATIONS

Résultat net moyen :

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	218	202
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	68%	63%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	321	322
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	54	34
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	85	87
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	10	10
Participants aux séances de formation (estimation)	10	10



BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

		31.08.2020					
ACTIF	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	136 107	125 517
Terrains					Résultat du siege de l'association	5 735	10 590
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	15 689	15 689			Total	141 842	136 107
Autres immobilisations corporelles	25 735	20 575	5 161	776	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés		
Prêts OCCE	30		30	600	Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières	74		74	74	Provisions pour charges		
Total	41 528	36 264	5 265	1 450	Total		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	2 642		2 642	4 099	Emprunts OCCE		
					Emprunts et dettes assimilées		
Coopératives et usagers divers	697		697	671	Fournisseurs	4 149	4 040
Comptes courants OCCE	2 116		2 116		Dettes fiscales et sociales		
Autres créances				4 860	Comptes courants OCCE		335
Trésorerie	135 271		135 271	129 582	Autres dettes		180
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
Total	140 726		140 726	139 211	Total	4 149	4 555
TOTAL	182 255	36 264	145 991	140 661	TOTAL	145 991	140 661



COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

		2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		2017/2020	2010/2017
		45 918	45 918
Cotisations perçues Ventes de produits		4083	5 026
Prestations de service et animations		7 624	9 3 6 8
		5 200	3 565
Subventions d'exploitation Dons et Mécénat		3 200	3 303
		2.022	2.445
Contributions financières		3 032	2 445
Autres produits			8
Reprises sur dépréciations et provisions			
Utilisations des fonds dédiés	1	(= 0==	((200
CHARGE PARKET OF THE COLUMN	Total	65 857	66 329
CHARGES D'EXPLOITATION		2.500	7.101
Achats de fournitures à céder		3 589	5 181
Variation des stocks de fournitures à céder		1 457	-766
Autres achats et charges externes		23 514	22 362
Aides financières		3 200	2 665
Impôts et taxes			
Salaires			249
Charges sociales		90	86
Cotisations reversées		27 912	28 040
Autres charges		37	
Dotations aux amortissements		1 310	472
Dotations aux dépréciations et provisions			
Reports en fonds dédiés			
	Total	61 109	58 288
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)		4 748	8 041
PRODUITS FINANCIERS			
Produits des placements		464	2 497
Reprises sur dépréciations et provisions			2 .,,
Troping our aspironmions of provisions	Total	464	2 497
CHARGES FINANCIERES	10141		2 1,7 /
Intérêts et charges assimilées			
Dotations aux dépréciations et provisions			
Dotations and depreciations et provisions	Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	10141	464	2 497
RESULTAT FINANCIER (II) RESULTAT COURANT (I + II)		5 212	10 538
PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 212	10 330
Sur opérations de gestion		524	1 164
1 1		324	1 104
Sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions			
Reprises sur depreciations et provisions	T. 4.1	52.4	11(4
CHARGES ENGERTIONNELLES	Total	524	1 164
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 112
Sur opérations de gestion			1 113
Sur opération en capital			
Dotations aux dépréciations et provisions			
	Total		1 113
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		524	51
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)		5 735	10 590
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature et prestations en nature		8 400	8 400
Bénévolat	ļ	19 800	19 800
	Total	28 200	28 200
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		8 400	8 400
Personnel bénévole		19 800	19 800
	Total	28 200	28 200
•			



ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2020, qui dégage un excédent de 5 735,18 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'association départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées lors de l'appel de cotisation.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	15 689,15			15 689,15
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	17 130,85	5 695,00		22 825,85
Mobilier de bureau	2 909,59			2 909,59
Immobilisations en cours				
Total	35 729,59	5 695,00		41 424,59

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Copieur Xerox 5655,00 Micro-onde 40,00

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	15 689,15			15 689,15
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	17 130,87	974,11		18 104,98
Mobilier de bureau	20%	2 133,17	336,37		2 469,54
	Total	34 953,19	1 310,48		36 263,67

2. Immobilisations financières

Avances aux coopératives

Parts sociales Crédit Mutuel	73,83
3. Stocks	
Agendas & cahiers de comptabilité	987,34
Ramettes de papier	1365,20
CD, DVD et boitiers	<u>289,74</u>
	2642,28

30,00

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	558,80		558,80
Usagers autres	138,00		138,00
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	696,80		696,80

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale 2116,44

6. Autres créances

Néant

7. Trésorerie

Crédit Mutuel	59448,05
Crédit Coopératif	7,44
La Banque Postale	475,89
Livret A CM	74944,30
Intérêts courus	281,04
Caisse	114,09
	135270,81

8. Charges constatées d'avance

Néant

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Fonds dédiés

Néant

3. Provisions

Néant

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Fournisseurs

Fournisseurs	28,46
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>4120,80</u>
·	4149,26

6. Dettes fiscales et sociales

Néant

7. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Néant

8. Autres dettes

Néant

9. Produits constatés d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	24 689	25 261
Cotisation nationale par coopérateur	1,13 €	1,11 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,71 €	0,69 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	45 427,76	45 469,80
Cotisations versées à la Fédération	27 898,57	28 039,71
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	27 898,57	28 039,71

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil départemental	4 400,00	3 300,00
Subventions communes	800,00	85,00
Autres subventions		180,00
Te	tal 5 200,00	3 565,00
Dont versées aux coopératives	1 500,00	1 265,00

3. Contributions financières

Aides Fédération OCCE : EBP, CAC, MDT, CC 3031,56

4. Aides financières

Aides financières octroyées aux coops	1700,00
Subventions reversées aux coops	<u>1500,00</u>
	3200.00

5. Produits exceptionnels

5. I rounts exceptionners	
Produits de fermeture de coops	24,70
Produits sur exercices antérieurs	498,80
	523.50

6. Charges exceptionnelles

Néant

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

2. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Néant

3. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental.

4. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par le Conseil Départemental, de locaux dépendant du groupe scolaire situé à Soyaux 8 rue R. Rolland (environ 90 m²) pour une valeur estimée à 8 400 €.

b) Bénévolat

Le bénévolat du siège départemental représente environ 720 heures de travail valorisées à 19 800 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• Crédit Mutuel :

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec le Crédit Mutuel (convention du 15/09/2009) :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de comptes mutualisés	85	87
Solde total des comptes mutualisés au 31/08		
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)		1 940,77
Montant des impôts dus par l'AD		
Montant des intérêts acquis nets après impôts		1 940,77
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%